



La caisse d'assurance retraite refuse de

Par **lucien147**, le **04/08/2017** à **20:08**

Bonjour à tous. Déjà à la retraite depuis le mois de mars 2017 je viens de faire une demande pour obtenir l'ASPA. Par ce fait La caisse d'assurance retraite refuse de me régler le rappel des précédents 5 mois de la date officielle de ma retraite. En a -t-elle le droit ?

Par **goofyto8**, le **04/08/2017** à **20:31**

Bonsoir,

La demande d'ASPA qui est un complément de ressource (pour retraite insuffisante) ne peut avoir aucune incidence sur le versement d'une retraite.

De plus, lorsque vous demandez l'Aspa dans les 3 mois suivant la date de notification de votre retraite, elle peut vous être attribuée à la même date que votre retraite.

Je pense que vous avez mal interprété une réponse ou un courrier de la Caisse de retraite